

Analyse des résultats de l'enquête Emploi – éclairage sur le marché du travail pendant la période de confinement au premier trimestre 2020

Le contexte de confinement de la population française à compter du mardi 17 mars 2020 dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 a affecté l'enquête Emploi du premier trimestre à double titre :

- **La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée sur la fin du trimestre.** Le confinement généralisé a commencé le mardi 17 mars lors de la 12^e semaine de référence du premier trimestre. Les impacts concernent donc pour l'essentiel les deux dernières semaines du trimestre.
- **Le protocole de collecte a été adapté pour pouvoir mener l'enquête malgré l'impossibilité de se déplacer sur le terrain.** Les premières et dernières interrogations, habituellement menées en face-à-face, ont dû être réalisées par téléphone. Les ménages étant interrogés 6 fois, ce changement de protocole ne concerne qu'un tiers de l'échantillon. Par ailleurs, les entretiens étant réalisés pendant les 3 semaines suivant la semaine de référence, ce changement de protocole a concerné 4 semaines de référence sur les 13 que compte le trimestre¹. Les conditions de collecte, plus difficiles qu'à l'habitude, se sont traduites par un recul du taux de collecte. La note méthodologique habituelle associée à la publication présente l'impact sur le taux de collecte.

L'objectif de ce document est d'**éclairer sur les évolutions du marché du travail pendant la période de confinement**, au regard des indicateurs du Bureau international du travail (BIT) mesurés avec l'enquête Emploi. Conformément aux préconisations du BIT² et d'Eurostat³, ni le questionnaire ni les concepts n'ont été modifiés avec la crise sanitaire, afin de pouvoir comparer les indicateurs dans le temps, à concepts et méthodes inchangés.

Les données de l'enquête Emploi sont habituellement valorisées à un pas trimestriel ou annuel, fréquence temporelle pertinente pour pouvoir mesurer des évolutions significatives sur les indicateurs du marché du travail. En effet, comme pour toute enquête auprès d'un échantillon de ménages, les estimations issues de l'enquête Emploi sont entourées d'une marge d'incertitude, d'autant plus grande que la période de temps considérée est réduite. Ainsi, l'intervalle de confiance à 95 % qui entoure l'estimation du taux de chômage, qui est de +/-0,3 point sur le trimestre, passe à +/-0,8 point sur un mois, +/-1,0 point sur une quinzaine et +/-1,3 point sur une semaine. De même, le taux d'emploi des 15-64 ans, estimé avec un intervalle de confiance à 95 % de +/-0,4 point sur le trimestre, l'est avec une précision de +/-1,0 point sur un mois, +/-1,5 point sur une quinzaine de +/-1,9 point sur une semaine.

Cependant, en raison de l'ampleur du choc que connaît l'économie, ce document présente, à titre exceptionnel, des résultats sur des périodes de temps plus fines : **compte tenu des marges d'imprécision, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, notamment ceux dont les évolutions sont comprises dans les intervalles de confiance.**

Les données présentées dans ce document sont toutes des données brutes, non corrigées des variations saisonnières.

¹ La 10^e semaine de référence du 1^{er} trimestre est celle du 2 au 8 mars 2020 ; les personnes interrogées au titre de cette semaine ont été enquêtées entre le 9 et le 28 mars 2020.

La 11^e semaine de référence va du 9 au 15 mars 2020 ; interrogation entre le 16 mars et le 4 avril 2020.

La 12^e semaine de référence va du 16 au 22 mars 2020 ; interrogation entre le 23 mars et le 11 avril 2020.

La 13^e semaine de référence va du 23 au 29 mars 2020 ; interrogation entre le 30 mars et le 18 avril 2020.

² https://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_743156.pdf

³ <https://ec.europa.eu/eurostat/data/metadata/covid-19-support-for-statisticians>

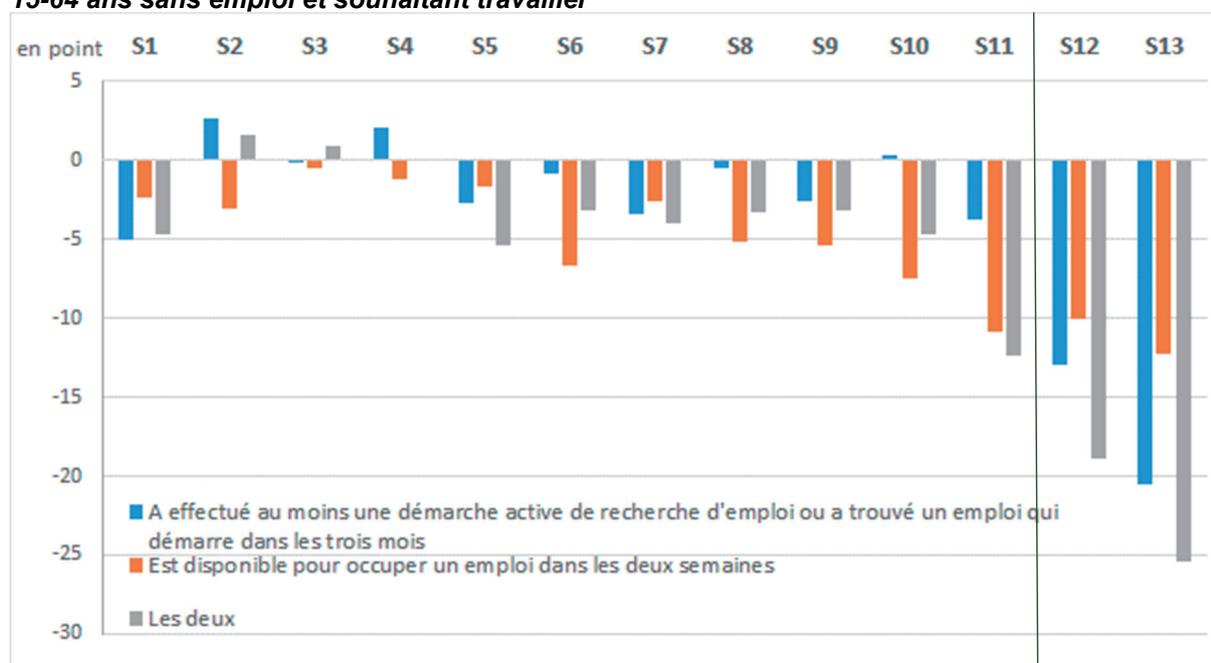
Avec la crise sanitaire et le confinement, la disponibilité pour travailler et les démarches de recherche d'emploi ont fortement reculé

Pour comprendre la dynamique du chômage pendant la période de confinement, il convient d'abord de revenir à la définition du BIT utilisée pour mesurer le chômage : pour être chômeur au sens du BIT, il faut être sans emploi et à la fois être disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi, et avoir effectué une démarche active de recherche d'emploi au cours des quatre dernières semaines – ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois mois – (annexe).

Ces deux comportements, disponibilité et recherche, sont susceptibles d'être fortement affectés par le confinement, pour différentes raisons. Tout d'abord, un certain nombre de personnes sans emploi ont pu cesser de chercher un emploi car leur secteur d'activité privilégié est à l'arrêt (hébergement-restauration, activités culturelles, etc.). Ensuite, l'impossibilité de sortir de son domicile peut conduire certaines personnes à se considérer comme non disponibles pour occuper un emploi ou empêcher certaines démarches de recherche d'emploi. Enfin, les difficultés d'organisation du quotidien liées à la garde d'enfants ou un état de santé dégradé pour les personnes affectées par le covid-19 peuvent également entraîner une moindre disponibilité et freiner la recherche d'emploi.

Parmi les personnes de 15-64 ans sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler, la part des personnes disponibles dans les deux semaines a diminué dès la 10^e semaine de référence du premier trimestre 2020 relativement à la même période de 2019 (*figure 1a*). En effet, dans l'enquête Emploi, la question sur la disponibilité porte sur les deux semaines à venir, sans autre précision ; il est donc très vraisemblable que la question soit interprétée à compter de la date d'interrogation. Or, une partie des interrogations relatives à la 10^e semaine de référence du trimestre ont été réalisées pendant le confinement.

Figure 1a : Écart, entre les 13 premières semaines de 2019 et 2020 (S1 à S13), de la part des personnes disponibles et ayant effectué une démarche active de recherche d'emploi, parmi les 15-64 ans sans emploi et souhaitant travailler



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans, sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler.

Note : la 13^e semaine (« S13 ») correspond, en 2020, à la semaine du 23 au 29 mars (interrogation entre le 30 mars et le 18 avril 2020).

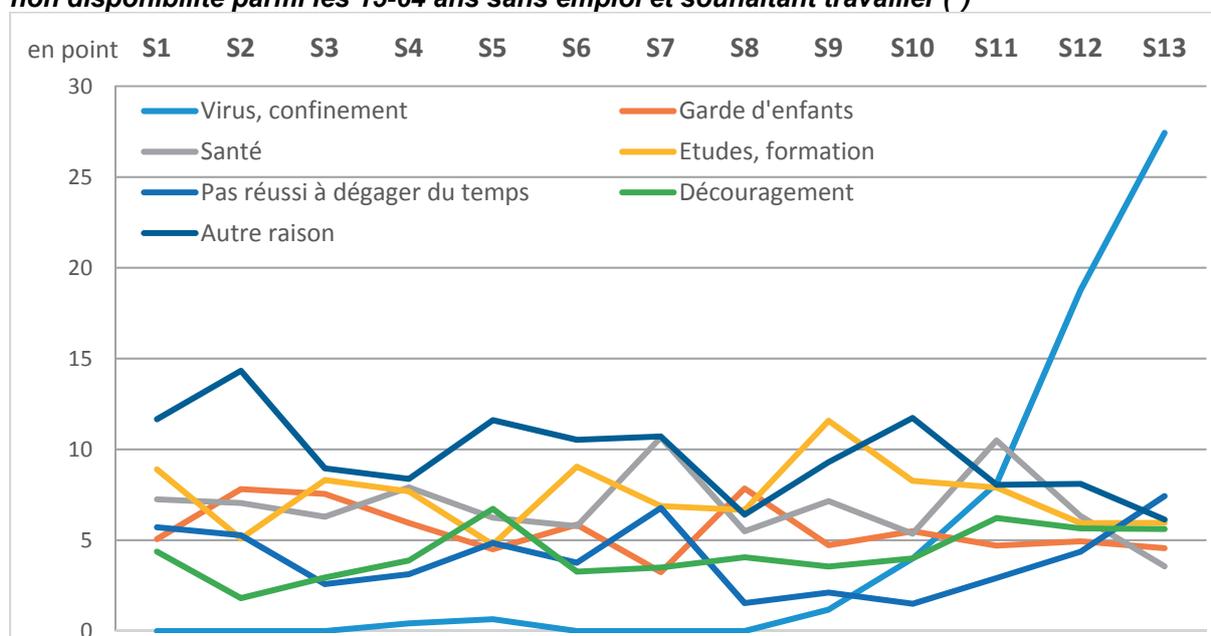
Source : Insee, enquête Emploi.

La part des personnes qui ont effectué des démarches actives de recherche d'emploi n'a diminué quant à elle qu'à partir de la 12^e semaine, et de façon graduelle. Cela s'explique par le fait que les questions sur les démarches de recherche d'emploi portent sur les quatre semaines se terminant le dimanche de la semaine de référence. Sur la 2nde quinzaine de mars, parmi les 15-64 ans sans emploi et souhaitant travailler, la part des personnes ayant activement recherché un emploi (ou en ayant trouvé un qui commence dans moins de trois mois) a reculé de 17 points entre 2019 et 2020.

Au final, sur la 2nde quinzaine de mars 2020, seules 42 % des personnes de 15-64 ans sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler ont été disponibles et en recherche active, contre 65 % au cours de la même période de 2019.

Au cours de la dernière semaine du 1^{er} trimestre 2020, parmi les personnes de 15-64 ans sans emploi et souhaitant travailler, 27 % n'ont pas activement recherché d'emploi ou n'ont pas été disponibles pour en occuper un, pour une raison directement liée au confinement ou au virus⁴ (figure 1b). Cette part est vraisemblablement sous-estimée car cette raison n'était pas proposée comme modalité de réponse, mais recueillie uniquement lorsqu'elle était spontanément déclarée par les enquêtés. Cette part a régulièrement augmenté à partir de la 10^e semaine.

Figure 1b : Écart entre les 13 premières semaines de 2019 et 2020 (S1 à S13), de la part des personnes ne recherchant pas ou n'étant pas disponibles selon le motif de non recherche et de non disponibilité parmi les 15-64 ans sans emploi et souhaitant travailler (*)



Lecture : parmi les personnes sans emploi de 15 à 64 ans, souhaitant travailler, en 13^e semaine, entre le 1^{er} trimestre 2019 et le 1^{er} trimestre 2020, la part de personnes qui déclarent ne pas rechercher d'emploi ou ne pas être disponibles pour un motif lié au virus ou au confinement (nulle en 2019) augmente de 27 points. (*) Cet indicateur est basé sur l'exploitation des motifs de non recherche et de non disponibilité. Une liste fermée de motif est proposée aux enquêtés. Lorsqu'ils choisissent la réponse « autre raison », ils sont invités à déclarer en clair cette raison. Ces déclarations en clair ont été exploitées et recodées pour identifier les motifs liés au virus ou au confinement. Il est donc possible que les raisons de non recherche ou de non disponibilité liées au virus ou au confinement soient sous-estimées.

Note : la 13^e semaine (« S13 ») correspond, en 2020, à la semaine du 23 au 29 mars (interrogation entre le 30 mars et le 18 avril 2020).

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans, sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler.

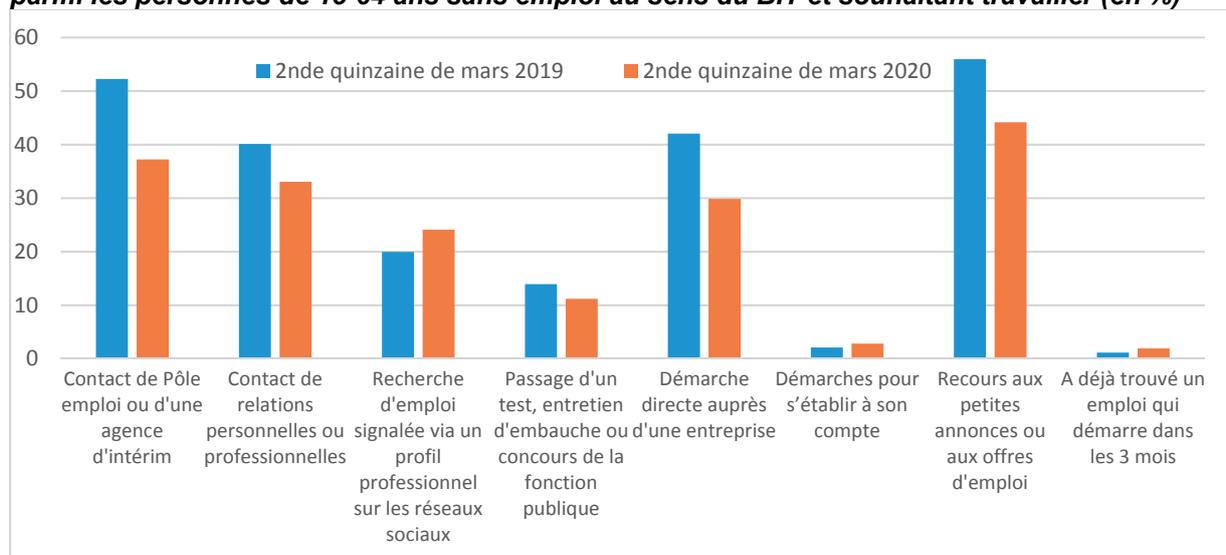
Source : Insee, enquête Emploi.

⁴ Cet indicateur est basé sur l'exploitation des motifs de non recherche et de non disponibilité. Une liste fermée de motifs est proposée aux enquêtés. Lorsqu'ils choisissent la réponse « autre raison », ils sont invités à déclarer en clair cette raison. Ces déclarations en clair ont été exploitées et recodées pour identifier les motifs liés au virus ou au confinement.

Toutes les méthodes de recherche d'emploi reculent, sauf celles *via* les réseaux sociaux

Le recul de la part des personnes ayant effectué une démarche active de recherche (parmi les personnes de 15-64 ans sans emploi souhaitant travailler) concerne la quasi-totalité des démarches de recherche⁵ (figure 2). Ainsi, au cours des deux dernières semaines de référence du 1^{er} trimestre 2020, 44 % des personnes de 15-64 ans sans emploi et souhaitant travailler ont eu recours à des petites annonces ou à des offres d'emploi (-12 points par rapport à la même période de 2019), 37 % ont contacté Pôle emploi ou une agence d'intérim (-15 points), 30 % ont fait une démarche directe auprès d'une entreprise (-12 points) et 33 % se sont adressées à une relation personnelle ou professionnelle pour trouver un emploi (-7 points). Seule la mobilisation des réseaux sociaux – citée par 24 % des personnes de 15-64 ans sans emploi souhaitant travailler –, a modérément progressé sur la période par rapport à l'an dernier (+4 points).

Figure 2 : Part des personnes ayant activement recherché un emploi par type de démarche, parmi les personnes de 15-64 ans sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler (en %)



Lecture : lors de la 2^{de} quinzaine de mars 2019, parmi les personnes de 15-64 ans, sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler, 52 % déclarent avoir pris contact avec Pôle emploi ou une agence d'intérim au cours des quatre dernières semaines.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans, sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler.

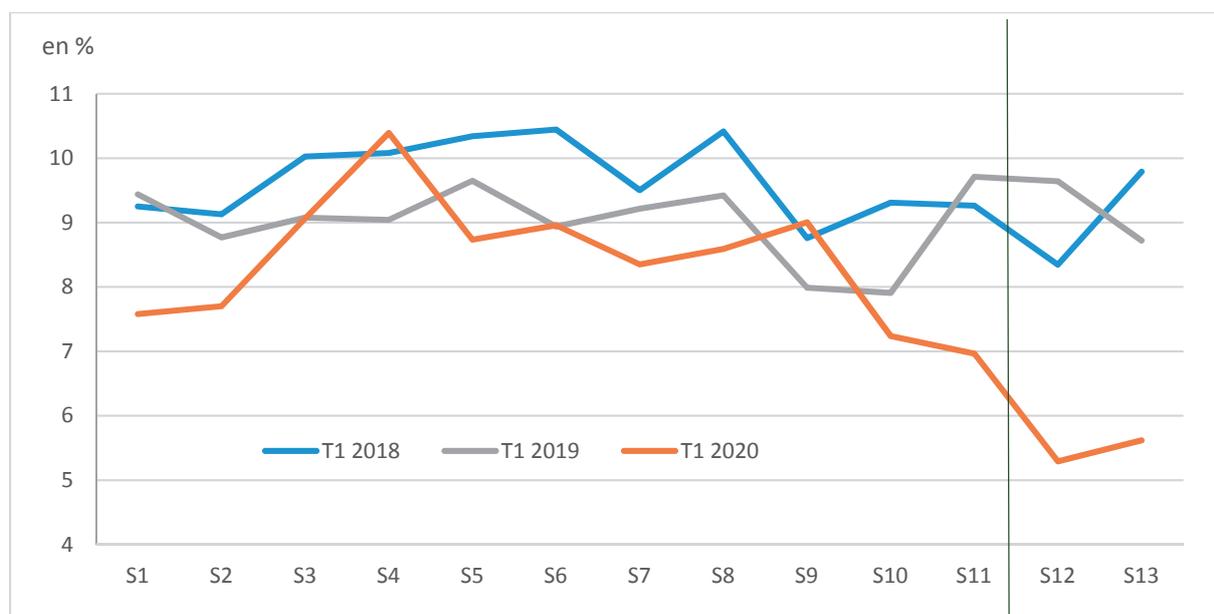
Source : Insee, enquête Emploi.

Le taux de chômage a fortement diminué en fin de trimestre

Conséquence de la moindre disponibilité et du recul des démarches actives de recherche d'emploi, par rapport aux mêmes semaines de 2019, et alors que le nombre de personnes sans emploi n'a pas augmenté (cf. infra), le taux de chômage au sens du BIT a diminué dès la 10^e semaine de référence du trimestre (figure 3). Alors qu'il était en moyenne de 8,5 % sur les onze premières semaines de référence du trimestre, il a ensuite fortement diminué, à 5,4 % en moyenne sur les deux dernières semaines du trimestre. Sur l'ensemble du 1^{er} trimestre 2020, le taux de chômage a atteint 8,1 %, soit 1,0 point au-dessous de son niveau un an auparavant.

⁵ Le critère de démarche active de recherche d'emploi au sens du BIT est estimé à l'aide de la réponse positive à une vingtaine de questions (voir annexe). Les démarches ont ici été regroupées en sept thématiques, auxquelles s'ajoute le fait d'avoir déjà trouvé un emploi qui débute dans les trois mois (qui dispense d'avoir effectué une démarche active de recherche d'emploi pour être classé comme chômeur BIT).

Figure 3 : Taux de chômage par semaine de référence au T1 2018, T1 2019 et T1 2020



Données brutes.

Note : la 13^e semaine (« S13 ») correspond, en 2020, à la semaine du 23 au 29 mars (interrogation entre le 30 mars et le 18 avril 2020).

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives au sens du BIT.
Source : Insee, enquête Emploi.

Le halo autour du chômage a nettement augmenté

Du fait du recul de la disponibilité et de la recherche active, le halo autour du chômage, qui regroupe les personnes sans emploi qui en souhaitent un, mais qui ne satisfont pas aux autres critères du BIT pour être considérées comme chômeurs, a nettement augmenté sur la 2nde quinzaine de mars 2020 : sur cette période, 5,0 % des personnes de 15-64 ans sont dans le halo autour du chômage, soit +1,7 point sur un an (*figure 4*). C'est la principale contrepartie à la baisse de la part des chômeurs parmi les 15-64 ans (-2,8 points sur un an ; *figures 5a et 5b*). Par ailleurs, le taux d'emploi augmente de +1,0 point sur un an (cf. infra), alors que la part d'inactifs « purs » (i.e. hors halo) est quasi stable (+0,1 point sur un an, à 25,4 %).

Au total, parmi les 15-64 ans, la part des personnes au chômage ou dans le halo autour du chômage a diminué sur la 2nde quinzaine de mars 2020 (-1,1 point sur un an), pour atteindre 8,8 %. Ce recul est resté modéré, légèrement supérieur à sa tendance (baisse moyenne de 0,5 point par an entre 2017 et 2019).

Le part de personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi parmi les personnes sans emploi a diminué modérément

La part des personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi parmi les personnes sans emploi a diminué modérément sur la 2nde quinzaine de mars (-0,7 point sur un an). Cet écart avec la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi en catégorie A (hausse de 7,5 % en données CVS sur le mois, de 2,9 % sur un an) interroge, au regard de la proximité habituelle entre ces indicateurs pris en moyenne sur le trimestre. Il faut en premier lieu être prudent sur l'interprétation de l'enquête Emploi sur deux semaines, avec une imprécision forte. Cet écart peut résulter également d'un décalage de période : si le nombre d'inscrits a augmenté rapidement au fur et à mesure que la période de confinement durait, il est logique que la situation en toute fin de mois soit plus dégradée que la situation en moyenne sur les deux dernières semaines.

Figure 4 : Chômage BIT et indicateurs complémentaires (en %)

	T1 2019 [a] (en %)	T1 2020 [b] (en %)	Évolution T1 [b]-[a] (en points)	2 ^{nde} quinzaine de mars 2019 [c] (en %)	2 ^{nde} quinzaine de mars 2020 [d] (en %)	Évolution 2 ^{nde} quinzaine de mars [d]-[c] (en points)
Taux de chômage BIT	9,1	8,1	-1,0	9,2	5,4	-3,8
Part parmi les 15-64 ans						
Part de chômage	6,5	5,8	-0,7	6,6	3,8	-2,8
Part du halo, dont :	3,5	4,0	0,5	3,4	5,0	1,7
Sans emploi, recherche d'un emploi, pas disponible pour travailler (composante 1)	0,7	1,0	0,3	0,8	1,5	0,7
Sans emploi, pas de recherche d'emploi, souhait de travailler, disponible pour travailler (composante 2)	1,6	1,6	0,0	1,2	1,9	0,7
Sans emploi, pas de recherche d'emploi, souhait de travailler, pas disponible pour travailler (composante 3)	1,2	1,4	0,2	1,4	1,6	0,3
Part du chômage et halo	10,1	9,9	-0,2	10,0	8,8	-1,1
Part des inactifs hors halo	24,8	24,5	-0,3	25,3	25,4	0,1
Part des personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi parmi les 15-64 ans sans emploi	25,8	25,0	-0,8	25,0	24,2	-0,7

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Source : Insee, enquête Emploi

Figure 5a : Part des personnes au chômage parmi les 15-64 ans, par semaine de référence au T1 2019 et au T1 2020

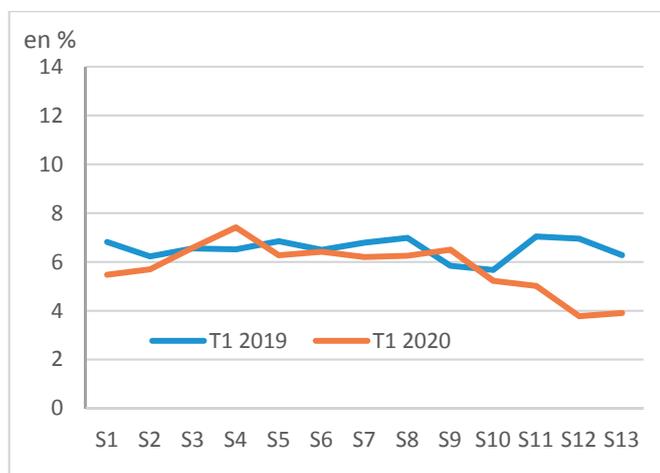
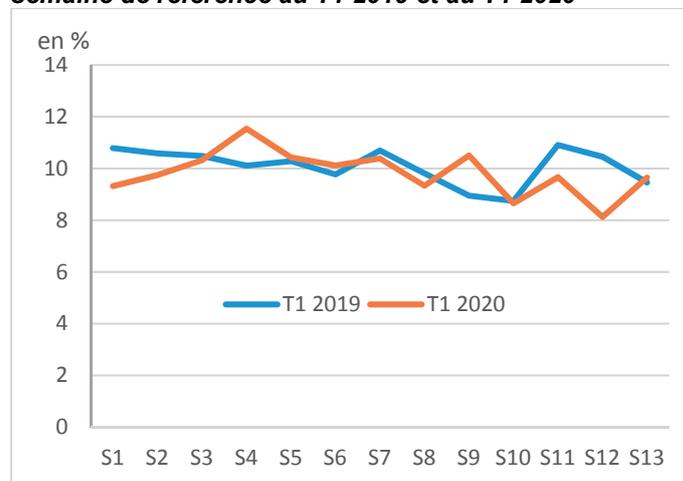


Figure 5b : Part des personnes au chômage ou dans le halo autour du chômage, parmi les 15-64 ans, par semaine de référence au T1 2019 et au T1 2020



Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Note : la 13^e semaine (« S13 ») correspond, en 2020, à la semaine du 23 au 29 mars (interrogation entre le 30 mars et le 18 avril 2020).

Source : Insee, enquête Emploi.

Le volume horaire de travail a chuté, en phase avec la baisse de l'activité économique

Parmi les personnes en emploi, 34 % n'ont pas travaillé pendant la semaine de référence en moyenne sur la 2^{nde} quinzaine de mars 2020, une proportion en très forte hausse par rapport à la 2^{nde} quinzaine

de mars 2019 où elle était de 7 % (figure 6). Cette hausse est portée pour 64 % par le chômage partiel, pour 9 % par des congés maladie et pour 24 % par des congés (rémunérés ou non). Ce dernier cas inclut des personnes qui n'ont pas travaillé et qui ne déclarent pas relever du dispositif du chômage partiel (qu'elles n'en relèvent effectivement pas ou qu'elles ne sachent pas si elles en relèvent : à la date de la collecte de l'enquête, de nombreux salariés ne savent pas encore s'ils relèvent de ces dispositifs qui dépendent de démarches de leurs employeurs). Inversement, des personnes ont pu se déclarer en « chômage partiel (ou technique) » bien que ne relevant pas à strictement parler du dispositif de chômage partiel.

Figure 6 : Indicateurs sur le volume travaillé parmi les personnes en emploi (en %)

	T1 2019 [a] (en %)	T1 2020 [b] (en %)	Évolution T1 [b]-[a] (en points)	2 ^{nde} quinzaine de mars 2019 [c] (en %)	2 ^{nde} quinzaine de mars 2020 [d] (en %)	Évolution 2 ^{nde} quinzaine de mars [d]-[c] (en points)
Part des personnes n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence, dont :	10,4	15,3	5,0	6,9	34,0	27,1
Pour chômage partiel	0,1	2,5	2,4	0,1	17,3	17,2
Pour congés maladie	3,0	3,5	0,5	3,2	5,5	2,3
Pour congés rémunérés ou autres types de congés non rémunérés	6,4	8,2	1,8	2,6	9,2	6,6
Autres raisons	0,9	1,2	0,3	1,0	1,9	0,9
Part des personnes ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence, mais moins qu'habituellement	15,5	16,9	1,4	12,6	24,5	11,9
Part du sous-emploi	5,6	8,2	2,7	4,5	28,4	23,9
Dont "chômage partiel"	0,3	3,6	3,3	0,1	24,4	24,3
Nombre d'heures effectivement travaillées (sur l'ensemble des emplois) dans la semaine	33,0	30,8	-6%	35,1	22,3	-36%

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi

Parmi les personnes en emploi, sur la 2^{nde} quinzaine de mars 2020, 25 % ont travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence mais moins qu'habituellement, soit +12 points sur un an.

Au final, parmi l'ensemble des personnes en emploi, sur la 2^{nde} quinzaine de mars 2020, 58 % n'ont pas travaillé pendant la semaine de référence ou moins que d'habitude, soit +39 points sur un an.

Par conséquent, le nombre d'heures effectivement travaillées par les personnes en emploi au sens du BIT a fortement reculé (-36 %), passant de 35 heures par semaine sur la 2^{nde} quinzaine de mars 2019 à 22 heures sur la même période en 2020⁶. Cette baisse sur la période de confinement est de même ampleur que l'estimation de baisse de l'activité économique estimée par ailleurs dans les *Points de conjoncture* (-36 %). Au total, sur l'ensemble du trimestre, le nombre d'heures travaillées dans la semaine par les personnes en emploi a baissé de 6 %. Un encadré dans ce document détaille cette baisse selon les caractéristiques des personnes ou des emplois.

De façon liée, le sous-emploi a fortement augmenté en fin de trimestre, essentiellement en raison de la forte hausse de sa composante « chômage partiel »⁷. Au cours de la 2^{nde} quinzaine de mars 2020, 24 %

⁶ À titre de comparaison, le nombre d'heures travaillées en moyenne sur la 3^e semaine d'août 2019 est de 22 heures ; celui observé lors de la 1^{ère} quinzaine d'août 2019 ou lors des deux semaines des vacances de Noël est de 17 heures.

⁷ Le sous-emploi correspond à des personnes à temps partiel (dans leur emploi principal), souhaitant travailler (sur l'ensemble de leurs emplois) plus et disponibles pour le faire (en temps normal, la composante principale du sous-emploi) et à des personnes ayant eu au moins une demi-journée non travaillée pendant la semaine de référence pour cause de chômage partiel ou d'intempéries. Cette dernière composante est spécifique à la définition française du sous-emploi.

des personnes en emploi au sens du BIT sont en situation de sous-emploi pour « chômage partiel », ce qui inclut les 17 % de personnes qui déclarent n'avoir pas travaillé du tout pendant la semaine pour cause de chômage partiel.

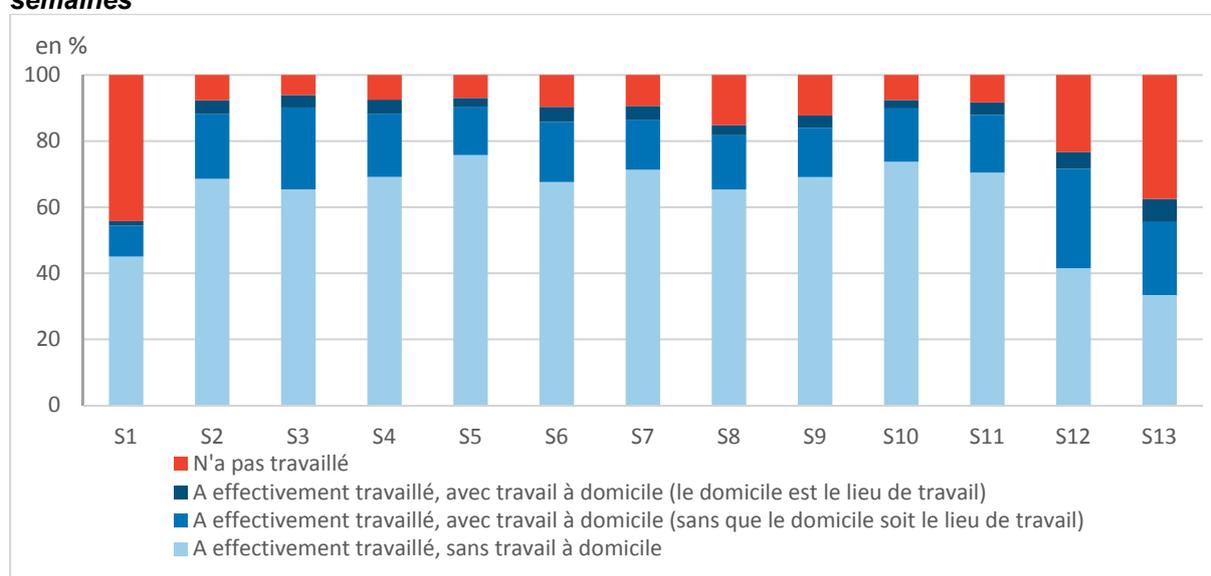
Au total, sur l'ensemble du 1^{er} trimestre 2020, en ajoutant les personnes au chômage, celles dans le halo autour du chômage et celles en sous-emploi, 20 % des participants au marché du travail⁸ ont été « contraints » dans leur offre de travail (au sens où ils sont en situation de non-emploi contraint ou de sous-emploi), soit +2 points en glissement annuel. Pour la seule 2nde quinzaine de mars, cette part a augmenté de 20 points entre 2019 et 2020, passant de 17 % à 37 %.

Forte hausse de la part des personnes travaillant à domicile

À partir du début du confinement, on observe, parmi les personnes en emploi au sens du BIT, une hausse de la part des personnes travaillant effectivement, mais (au moins en partie) à leur domicile (*figure 7*). La part des personnes ayant travaillé sur les quatre dernières semaines à leur domicile alors que leur domicile n'est pas leur lieu de travail est ainsi passée de 17 % au cours des onze premières semaines du 1^{er} trimestre 2020, à 26 % en moyenne sur la 2nde quinzaine de mars 2020. À l'inverse, sur la 2nde quinzaine de mars, parmi les personnes en emploi au sens du BIT, 37 % ont effectivement travaillé uniquement hors de leur domicile (-33 points sur un an). Enfin, en moyenne sur la 2nde quinzaine de mars 2020, 34 % des personnes en emploi déclarent ne pas avoir travaillé pendant la semaine de référence, dont la moitié se déclarent en chômage partiel (ou technique) et l'autre moitié avec d'autres types d'absence.

Ces chiffres sur la répartition des personnes en emploi diffèrent un peu de ceux estimés à partir des réponses des seuls établissements de plus de 10 salariés dans le secteur privé portant sur la dernière semaine de mars (enquête Acemo-Covid de la Dares), pour lesquels environ un quart des salariés étaient sur site, un quart en télétravail, un quart au chômage partiel et un quart ne travaillaient pas pour d'autres motifs. Ils s'en approchent si l'on considère la seule dernière semaine du trimestre (*figure 7*).

Figure 7 : Répartition des personnes en emploi au sens du BIT, selon le fait d'avoir effectivement travaillé au cours de la semaine et le fait d'avoir travaillé à domicile au cours des quatre dernières semaines



Notes : Le travail à domicile correspond ici aux personnes déclarant qu'il leur est arrivé, pendant les 4 semaines se terminant le dimanche de la semaine de référence, de travailler à leur domicile.

La 13^e semaine (« S13 ») correspond, en 2020, à la semaine du 23 au 29 mars (interrogation entre le 30 mars et le 18 avril 2020).

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête *Emploi*

⁸ Personnes actives (en emploi ou au chômage) et personnes dans le halo autour du chômage.

Le taux d'emploi au sens du BIT n'a pas baissé

L'emploi au sens du BIT inclut à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence, mais également les personnes déclarant avoir un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour certaines raisons (congés, maladie, chômage partiel, etc. – dans certains cas, sous conditions de durée –).

Plus précisément, les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés rémunérés ou de chômage partiel sont, dans l'enquête Emploi, toutes classées en emploi sans condition sur la durée de leur absence ; les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés maladie sont classées en emploi si leur absence dure moins d'un an ; les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés non rémunérés sont classées en emploi si leur absence dure moins de trois mois. Les situations où les personnes n'ont pas travaillé pour cause de congés rémunérés ou de chômage partiel sont donc sans effet sur le taux d'emploi au sens du BIT.

Le taux d'emploi au sens du BIT des 15-64 ans n'a pas baissé sur la fin du 1^{er} trimestre 2020 (*figure 8a*). En glissement annuel, il a même augmenté, de 0,5 point sur l'ensemble du trimestre et de 1,0 point sur la seule 2nde quinzaine de mars (*figures 8 et 9a*), cette évolution étant toutefois comprise dans l'intervalle de confiance. De son côté l'emploi salarié selon les sources administratives des déclarations sociales des entreprises a nettement baissé : dans la publication de l'emploi « flash » le 7 mai 2020, l'emploi salarié privé a reculé de 2,3 % sur le trimestre en données CVS-CJO et de 1,4 % sur un an (ce qui correspond à une baisse de 0,7 point du taux d'emploi). Cette divergence peut interroger. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence :

- ces deux estimations ne portent pas sur le même champ, l'enquête Emploi couvrant aussi l'emploi indépendant et l'emploi salarié de la Fonction publique, qui auraient davantage résisté que le seul emploi salarié privé ;
- ces deux estimations ne portent pas sur la même période, sur la 2nde quinzaine de mars pour l'enquête Emploi (du 16 au 29 mars), sur la fin du mois de mars pour les données administratives ; il est fort probable que la situation de l'emploi se soit dégradée au fur et à mesure que la période de confinement durait, au rythme notamment des fins de contrats à durée limitée ; autrement dit, il est logique que la situation en toute fin de mois soit plus dégradée que la situation en moyenne sur les deux dernières semaines ;
- en moyenne trimestrielle, les données d'emploi de l'enquête Emploi sont habituellement plus volatiles que celles des sources administratives en raison de l'aléa d'échantillonnage de l'enquête ; en 2019 l'analyse des résultats de l'enquête Emploi suggérait un biais baissier sur l'emploi salarié, car il était particulièrement peu dynamique au regard des créations nettes d'emplois dans les sources administratives ; autrement dit, le dynamisme de l'emploi au premier trimestre dans l'enquête Emploi, malgré la période de confinement, peut s'interpréter comme un contrecoup à l'aléa baissier des trimestres précédents ;
- surtout, il faut rappeler la très grande prudence avec laquelle considérer des évolutions de faible ampleur sur des périodes infra-trimestrielle : la hausse sur un an du taux d'emploi sur la seconde quinzaine de mars est comprise dans l'intervalle de confiance, estimé à +/-1,5 point sur deux semaines.

Au final, si l'on considère à la fois le taux d'emploi et le volume horaire du travail, **le taux d'emploi BIT « effectif »**, qui rapporte le nombre de personnes déclarant avoir effectivement travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence au nombre de personnes de 15 à 64 ans, diminue de 3 points en glissement annuel pour le trimestre, et de 17 points pour la seule 2nde quinzaine de mars. Un certain nombre de salariés ayant pu travailler le lundi de la 12^e semaine de référence, juste avant le confinement, la baisse du taux d'emploi « effectif » s'accroît en 13^e semaine de référence du T1 2020 (*figure 9b*).

Un recul de l'emploi intérimaire en fin de trimestre

Le taux d'emploi évolue différemment selon le statut d'emploi et le type de contrat : en glissement sur un an, sur la 2nde quinzaine de mars, le taux d'emploi en intérim a reculé (-0,4 point, à 1,3 %) ; c'est aussi la principale composante du recul de l'emploi dans les sources administratives. En revanche, le

taux d'emploi dans les autres types de contrats ou en emploi indépendant n'a pas baissé (figure 8), avec les mêmes précautions d'interprétation que pour le taux d'emploi total (cf. supra), notamment car chacune des évolutions est comprise dans l'intervalle de confiance à 95 %.

Figure 8 : Taux d'emploi au sens du BIT par statut d'emploi et type de contrat (en %)

	T1 2019 [a] (en %)	T1 2020 [b] (en %)	Évolution T1 [b]-[a] (en points)	2 ^{de} quinzaine de mars 2019 [c] (en %)	2 ^{de} quinzaine de mars 2020 [d] (en %)	Évolution 2 ^{de} quinzaine de mars [d]-[c] (en points)
Indépendant	7,5	7,8	0,3	7,5	7,9	0,4
Intérimaire	1,5	1,6	0,0	1,7	1,3	-0,4
Apprenti	1,2	1,1	0,0	1,2	1,2	0,0
CDD	5,7	5,7	0,0	5,7	5,9	0,1
CDI	49,2	49,5	0,3	48,6	49,4	0,8
Ensemble (=taux d'emploi)	65,1	65,7	0,6	64,7	65,8	1,0
Taux "effectif" **	58,5	55,7	-2,8	60,4	43,5	-16,8

* Être en emploi au sens du BIT et avoir effectivement travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi

Figure 9a : Taux d'emploi au sens du BIT des 15-64 ans, par semaine de référence, au T1 2019 et au T1 2020

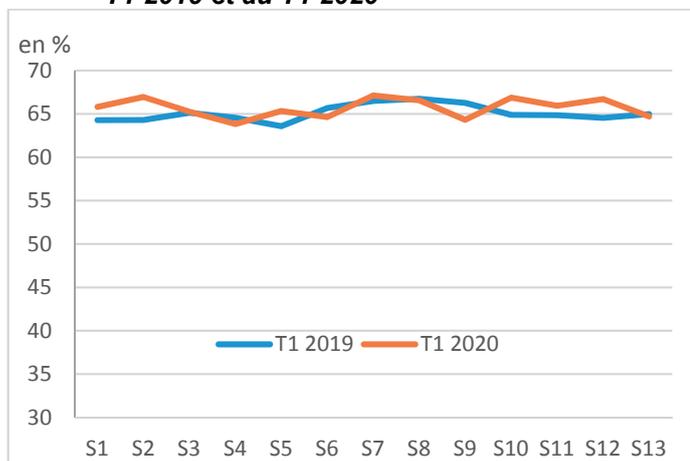
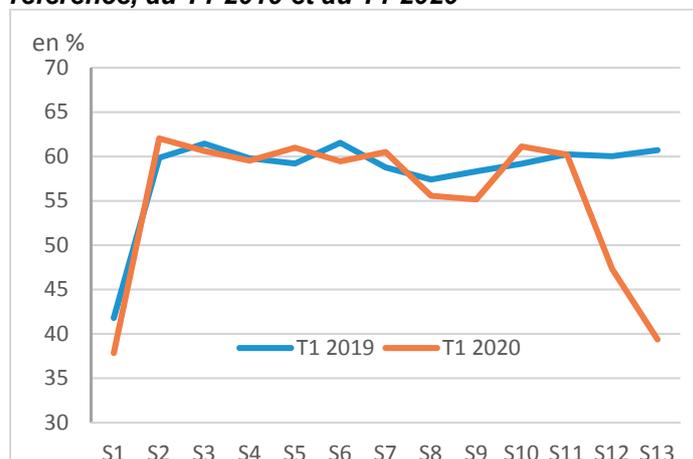


Figure 9b : Taux d'emploi au sens du BIT « effectif » (*) des 15-64 ans, par semaine de référence, au T1 2019 et au T1 2020



* Être en emploi au sens du BIT et avoir effectivement travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 15-64 ans.

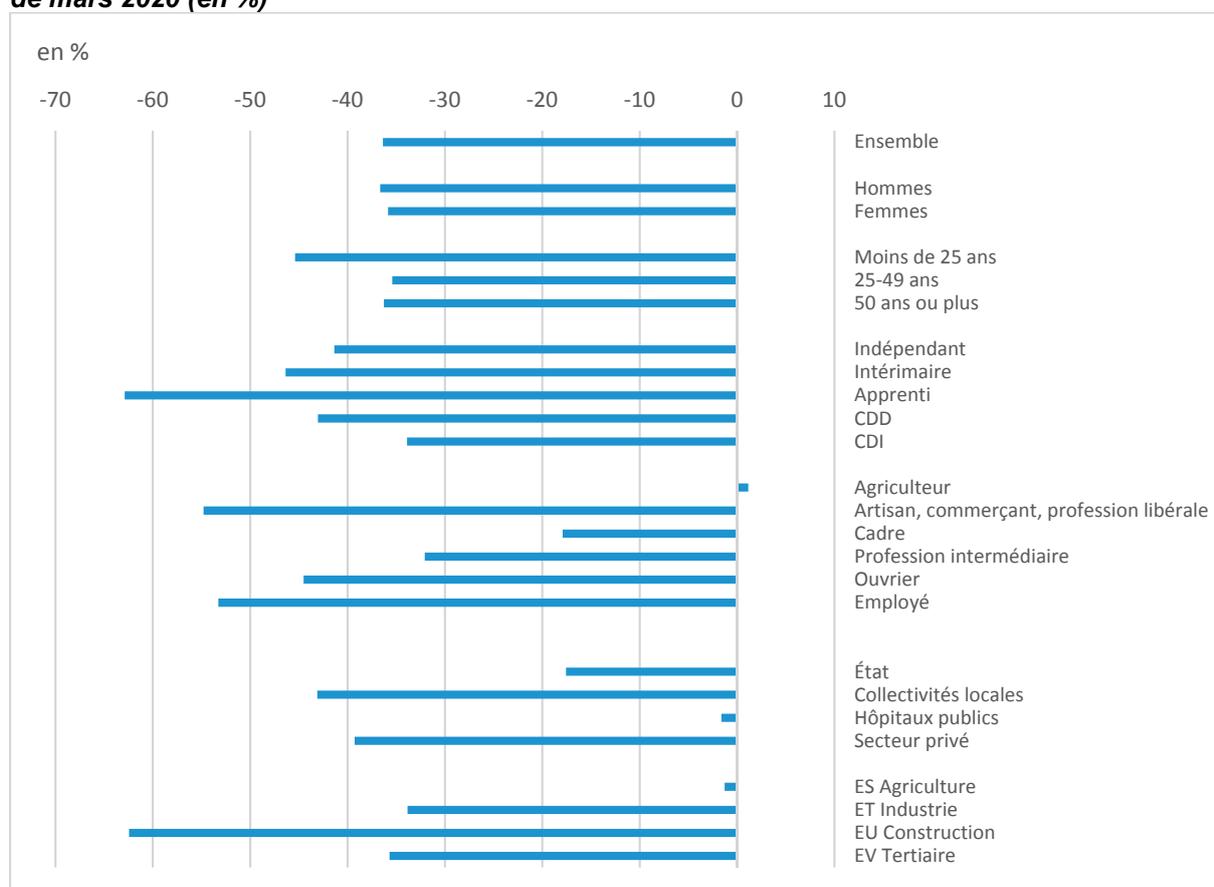
Source : Insee, enquête Emploi

Encadré : des conséquences très hétérogènes sur le nombre d'heures travaillées selon les emplois occupés

Pour les personnes en emploi, le nombre d'heures travaillées⁹ lors de la 2nde quinzaine de mars 2020 a été, par rapport à 2019, plutôt stable dans les hôpitaux publics et l'agriculture ; il a diminué, mais moins qu'en moyenne, dans la Fonction publique d'État et pour les cadres, pour lesquels les possibilités de travail à domicile sont plus nombreuses (*figure encadré 1*).

Le nombre d'heures travaillées a reculé de façon très marquée dans la construction ainsi que chez les indépendants, les employés et les ouvriers. La baisse relativement faible dans l'intérim ou pour les CDD est à considérer avec prudence : ce volume moyen est mesuré pour les seules personnes en emploi, et ne prend donc pas en compte le recul du nombre d'emplois.

Figure encadré 1 : Évolution du nombre d'heures effectivement travaillées par semaine, parmi les personnes en emploi au sens du BIT, entre la 2nde quinzaine de mars 2019 et la 2nde quinzaine de mars 2020 (en %)

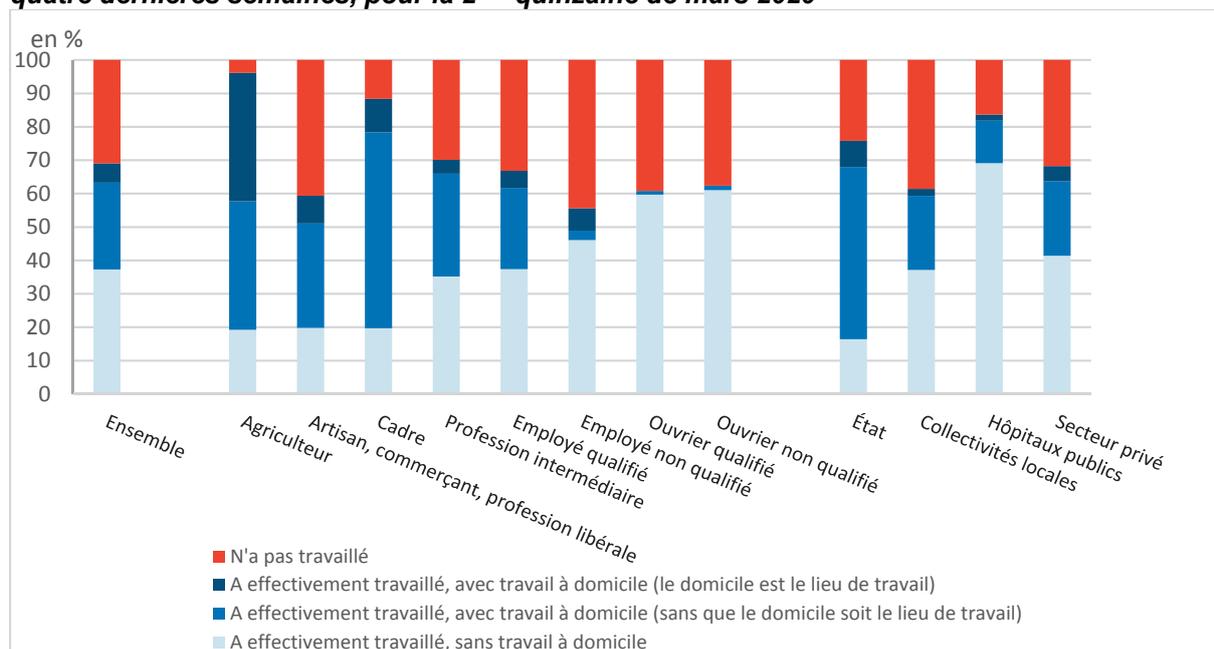


Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.
Source : Insee, enquête Emploi

La part des personnes ayant effectivement travaillé, mais (au moins en partie) depuis leur domicile, est plus élevée pour les cadres, les salariés de la Fonction publique d'État (*figure encadré 2*). À l'inverse, la part des personnes ayant effectivement travaillé sans travail à domicile, est la plus élevée au sein des ouvriers et des employés.

⁹ L'indicateur présenté ici mesure, sur le champ des seules personnes en emploi au sens du BIT, le nombre moyen d'heures effectivement travaillées au cours de la semaine, sur l'ensemble des emplois. Par construction, l'indicateur ne prend pas en compte le volume d'emploi ou nombre de personnes en emploi.

Figure encadré 2 : Répartition des personnes en emploi au sens du BIT, selon le fait d'avoir effectivement travaillé au cours de la semaine et le fait d'avoir travaillé à domicile au cours des quatre dernières semaines, pour la 2nde quinzaine de mars 2020



Note : Le travail à domicile correspond ici aux personnes déclarant qu'il leur est arrivé, pendant les 4 semaines se terminant le dimanche de la semaine de référence, de travailler à leur domicile, sans que leur domicile soit leur lieu de travail.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi

Annexe : le questionnaire de l'enquête Emploi sur l'emploi et le chômage

Dans le questionnaire de l'enquête Emploi, sont **en emploi** les personnes¹⁰ qui :

- Répondent positivement à la question « *Nous allons parler de la semaine du lundi... au dimanche... Pendant cette semaine-là, avez-vous effectué au moins une heure de travail rémunéré ?* »
- Ou répondent positivement à la question « *Avez-vous cependant un emploi rémunéré ?* » et, à la question suivante sur les motifs d'absence : « *Pourquoi n'avez-vous pas travaillé cette semaine-là ?* »
 1. *Congé rémunéré (y compris RTT ou repos compensateur)*
 2. *Congé maladie (y compris enfants malades) ou accident du travail*
 3. *Congé de maternité / paternité*
 4. *Temps partiel*
 5. *Congé parental*
 6. *Autres types de congés non rémunérés*
 7. *Formation rémunérée par l'employeur ou dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage*
 8. *Chômage partiel (chômage technique)*
 9. *Mise à pied, période de fin d'emploi*
 10. *Grève*
 11. *Période de morte saison dans le cadre d'une activité de saisonnier, ou période précédant le début d'emploi*
 12. *Intempéries* »répondent les motifs 1, 3, 4, 7, 8, 10, 12 ou 5, 6 (et une durée d'absence inférieure à 3 mois) ou 2 (et une durée d'absence inférieure à un an).

Au sein des personnes qui ne sont pas en emploi, sont classées comme **au chômage** les personnes qui :

- ont effectué des démarches actives de recherche d'emploi pendant les 4 semaines qui se terminent le dimanche de la semaine de référence, c'est-à-dire les personnes qui répondent positivement à la question « *Nous allons parler des quatre semaines du lundi ... au dimanche ... (incluant la semaine de référence). Pendant cette période, avez-vous recherché un emploi ?* », puis positivement à au moins une de questions suivantes :
 - « *Avez-vous pris contact avec Pôle emploi, l'APEC, un opérateur de placement, la chambre de commerce et d'industrie ou un autre organisme public pour trouver un emploi ? / Avez-vous pris conseil auprès d'un organisme public comme la chambre des métiers ou l'APEC ou un opérateur de placement pour vous installer à votre compte ?* »
 - « *Avez-vous contacté une (ou plusieurs) agence d'intérim ou un opérateur de placement ?* »
 - « *Vous êtes-vous adressé à des relations personnelles pour trouver un emploi / vous installer par exemple a des personnes de votre famille ou à des amis ?* »
 - « *Vous êtes-vous adressé à des relations professionnelles, par exemple des anciens collègues ou un syndicat ?* »
 - « *Avez-vous fait savoir via les réseaux sociaux numériques que vous recherchez un emploi, en faisant connaître votre profil professionnel ?* »
 - « *Avez-vous passé un test ou un entretien d'embauche ?* »
 - « *Avez-vous passé un concours pour entrer dans la fonction publique, un établissement public ou une collectivité locale ?* »
 - « *Avez-vous fait une démarche directe auprès d'un employeur, en déposant personnellement une candidature spontanée lors d'un salon professionnel ou dans l'entreprise ?* »

¹⁰ Il s'agit ici des questions pour les personnes de moins de 75 ans ; les personnes de 75 ans ou plus répondent à une question unique : « A1 Avez-vous un emploi actuellement ? ».

« Avez-vous fait une démarche directe auprès d'un employeur en envoyant une candidature spontanée par courrier postal ou électronique ou sur le site Internet de l'entreprise ? »

« Vous êtes-vous rendu à un salon professionnel, une bourse d'emploi ou un forum des métiers ? »

« Avez-vous cherché à reprendre une entreprise, une exploitation ou un cabinet ? »

« Avez-vous recherché un terrain, des locaux ou du matériel ? »

« Avez-vous cherché à obtenir des ressources financières (emprunts bancaires, aides publiques, etc.) ? »

« Avez-vous fait une demande de permis, de licence ou d'autorisation pour vous installer ? »

« Avez-vous fait passer ou afficher une annonce pour trouver un emploi, par exemple dans un journal ou sur Internet ? »

« Avez-vous répondu à une annonce d'offre d'emploi ? »

« Avez-vous cependant étudié des annonces d'offre d'emploi ? »

« Avez-vous fait d'autres démarches ? »

Ou qui ont déjà trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois, c'est-à-dire qui disent être absentes pour cause de morte saison ou car leur emploi n'a pas encore débuté ou qui répondent positivement à la question *« Avez-vous trouvé un emploi qui commence plus tard ? »* et indiquent à la question *« Quand commencerez-vous cet emploi ? »* une date dans les 3 mois.

Et sont disponibles pour travailler dans les deux semaines, c'est-à-dire les personnes qui répondent positivement à la question *« Si vous trouviez un travail qui vous convienne, seriez-vous disponible pour le commencer dans les deux semaines ? »*. La question sur la disponibilité porte sur les deux semaines à venir, sans autre précision ; il est donc très vraisemblable que la question soit interprétée à compter de la date d'interrogation.